

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 7 juin 2022

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 25

Nombre de représentés : 07

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 26

Nombre de représentés : 07

Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n° 2022-077

DEMANDE DE SUBVENTION AU
FONDS SOCIAL EUROPEEN AU
TITRE DU PROGRAMME
OPERATIONNEL NATIONAL
POUR LA PRISE EN CHARGE DE
L'EQUIPE DE SOUTIEN AU
PROJET TERRITOIRE ZERO
CHOMEUR DE LONGUE DUREE

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal
a été faite et affichée le 30 mai 2022.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de
la mairie le : 27 JUIN 2022

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le mardi
sept juin, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel
de ville, après convocation légale sous la présidence de
M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème}
adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid
Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe,
M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème}
adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine
Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Jean-Max
Nages, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte
Laurestant, Mme Sophie Tsiavia, Mme Garcia Latra
Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier
Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Aurélie Testan,
M. Sergio Erapa, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Franck Jacques Antoine par M.
Guy Pernic 10^{ème} adjoint, M. Henry Hippolyte par Mme
Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali par
Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Zakaria Ali par
Mme Bibi Fatima Anli 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Adois
par M. Wilfrid Cerveaux, Mme Barbara Saminadin par
Mme Honorine Lavielle, Mme Paméla Trécasse par M.
Didier Amachalla.

Arrivée(s) en cours de séance : Mme Claudette Clain
Maillot à 17h13 (affaire n° 2022-066).

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, Mme Firose
Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme
Patricia Fimar.

.....
.....

Affaire n° 2022-077

**DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS SOCIAL EUROPEEN AU TITRE DU
PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL POUR LA PRISE EN CHARGE DE
L'EQUIPE DE SOUTIEN AU PROJET TERRITOIRE ZERO CHOMEUR DE
LONGUE DUREE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes publiques ;

Vu l'avis favorable de la commission « Economie – Tourisme – Economie sociale et solidaire » réunie le 25 mai 2022 ;

Vu le rapport présenté en séance le 07 juin 2022 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la demande de la Ville au titre de l'assistance technique du PON FSE et son plan de financement ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU

DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS SOCIAL EUROPEEN AU TITRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL POUR LA PRISE EN CHARGE DE L'EQUIPE DE SOUTIEN AU PROJET TERRITOIRE ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur la demande de soutien de la Ville auprès de l'autorité de gestion du Programme Opérationnel National (PON) Fond Social Européen (FSE) pour la prise en charge de l'équipe de soutien au déploiement du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD).

En effet, le déploiement du projet TZCLD mobilise les moyens de la Ville, notamment ses ressources humaines. A ce titre, un chargé de mission pour le suivi du projet est en cours de recrutement. En outre, les agents de la direction de la cohésion économique et sociale sont également fortement impliqués dans la mise en œuvre de la démarche TZCLD depuis plus de 2 ans.

Dans le cadre des travaux préparatoires menés en partenariat avec l'association Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), le financement de l'ingénierie du projet est apparu comme un élément clé dans l'analyse du dossier de candidature en vue de l'habilitation du territoire d'expérimentation.

Ainsi, la Ville a introduit une demande de financement au titre de l'assistance technique du PON FSE (n° dossier 202200449) intitulée « soutien au déploiement d'un projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée sur le territoire de la ville de Le Port » pour la prise en charge d'une partie des frais d'ingénierie à raison de 2,25 ETP sur la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023. Le plan de financement prévisionnel est :

Coût total	:	252 000,00 €
FSE	:	222 000,00 €
Ville	:	30 000,00 €

Ce projet ne bénéficie pas d'autres fonds européens.

Il est demandé au conseil municipal :

- de valider la demande de la Ville au titre de l'assistance technique du PON FSE et son plan de financement ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.